



CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES



iniziativa
da las alps

Altdorf/Innsbruck/Schaan, 28 Janvier 2014

Communiqué de presse commun de l'Initiative des Alpes, de la Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA et des Verts autrichiens

La bourse du transit alpin est réalisable juridiquement

Juridiquement, rien ne va à l'encontre de l'introduction d'une bourse du transit alpin (BTA) – à condition que les états alpins aient la volonté politique de la mettre en œuvre. Telle est la conclusion tirée d'une étude mandatée par l'eurorégion Tyrol - Haut Adige - Trentin.

« Aucun obstacle juridique incontournable n'entrave l'introduction d'une bourse du transit alpin. » Telle est la conclusion d'Astrid Epiney, directrice de l'Institut de droit européen de l'Université de Fribourg, dans son étude «Compatibilité de l'introduction d'une bourse du transit alpin avec les contraintes du droit européen» mandatée par l'eurorégion Tyrol - Haut Adige - Trentin. « Si l'objectif à atteindre est un report effectif du trafic de marchandises transalpin sur les rails et donc une réduction réelle des nuisances environnementales dans les régions concernées, alors il n'existe sans doute aucune alternative qui soit aussi efficace qu'une bourse du transit alpin », parachève Madame Epiney dans sa remarque finale. La condition pour l'introduction de cet instrument de gestion efficace reste la volonté politique des états alpins. Seul l'accord sur les transports terrestres entre la Suisse et l'UE qui règle les relations en matière de politique des transports entre Berne et Bruxelles, devrait être adapté juridiquement. Un remaniement de cet accord est d'ailleurs prévu pour les années à venir.

L'infrastructure pour le transfert du trafic est insuffisante

« Il est clair que sans bourse du transit alpin, il n'y aura pas de transfert », explique Fabio Pedrina, président de l'Initiative des Alpes. Une étude rendue publique en 2012 par l'Office fédéral des transports suisse concernant la répercussion de la mise en service des NLFA sur le transfert révèle notamment que la mise en exploitation des tunnels de base à elle seule ne suffira pas à transférer les poids lourds de la route au rail. Aujourd'hui déjà, les tunnels du Gothard et du Lötschberg ne sont utilisés qu'à 60 pour cent. Dans l'ensemble de l'arc alpin, le problème de transit ne sera pas résolu par de nouvelles infrastructures. « Les régions alpines et celles avoisinant les Alpes doivent être conscientes de leurs potentiels et de leurs capacités limitées en matière de trafic, elles doivent aussi développer des visions et fixer des critères qualitatifs concrets ainsi que des objectifs de réduction », déclare Claire Simon, directrice de la Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA.

Alliance internationale pour la bourse du transit alpin

Outre l'Initiative des Alpes et la CIPRA, la bourse du transit alpin peut aussi compter sur l'appui politique et régional de l'eurorégion Tyrol - Haut Adige - Trentin qui requiert depuis plusieurs années l'introduction d'une BTA. Ainsi, le parlement conjoint des trois régions avait entre autres déposé une motion dans ce sens en 2011 auprès du gouvernement italien. Par ailleurs, en mai 2012 et dans le cadre du projet européen iMonitraf, d'autres régions alpines de transit ont réclamé en commun l'introduction d'un tel instrument de gestion. « C'est aux gouvernements des pays alpins de satisfaire aux revendications des régions alpines et de respecter la volonté politique de la population », rapporte aussi Georg Willi, porte-parole en matière de politique des transports des Verts au Parlement autrichien.

Fonctionnement de la bourse du transit alpin

La bourse du transit alpin (BTA) est un instrument de gestion du trafic lourd. Les régions alpines limiteraient le nombre de trajets poids lourds traversant les Alpes et alloueraient pour ce faire un nombre correspondant de droits de transit qui seraient alors négociés sur le marché entre les entreprises de transports. Les marchandises restantes seraient transportées par le rail. Diverses études, celle de l'Université de Fribourg mandatée par l'eurorégion Tyrol - Haut Adige - Trentin entre autres, confirment la faisabilité du point de vue juridique et les effets positifs sur le transfert des marchandises au rail.

Etude « Zur Vereinbarkeit der Einführung einer Alpen transitbörse mit den Vorgaben des EU-Rechts» (en allemand seulement) du professeur Astrid Epiney, Université de Fribourg.

Réalisée sur mandat de l'eurorégion Tyrol - Haut Adige - Trentin:

www.unifr.ch/euroinstitut/assets/files/pdf/cahiers_fribourgeois/Cahier_15.pdf .

Etude: «Effets de la mise en service de la NLFA sur l'atteinte de l'objectif de transfert du trafic marchandises»:

www.bav.admin.ch/dokumentation/publikationen/00568/00571/04259/index.html?lang=fr .

Pour toutes questions, prière de contacter :

- Fabio Pedrina, président de l'Initiative des Alpes, +41 79 249 29 42
- Claire Simon, directrice CIPRA, claire.simon@cipra.org, +423 237 53 53
- Georg Willi, porte-parole transports des Verts au Parlement autrichien, +43 664 543 57 53

L'Initiative des Alpes

L'Initiative des Alpes (en romanche «iniziativa da las alps») est une association suisse pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit. L'association a lancé «l'initiative populaire fédérale pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit» (plus connue sous le nom «initiative des Alpes»). Cette dernière a été acceptée le 20 février 1994 par le peuple et les Etats.

www.initiative-des-alpes.ch

La CIPRA, une organisation aux visages et formes multiples

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faitière non gouvernementale avec des représentations nationales et une représentation régionale dans les sept pays alpins. Elle regroupe plus de cent associations et organisations. La CIPRA œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin.

www.cipra.org